Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 40 (2013)
Heft: 5

Artikel: Les Suisses soutiennent clairement le service militaire
Autor: Müller, Jürg
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911726

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Suisses soutiennent clairement le service militaire

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a essuyé une défaite sans appel avec sa demande de service militaire volontaire lors de l'initiative populaire du 22 septembre.
Par Jürg Müller

Trop cher et trop grand, tels sont les arguments avancés par le GSsA dans la campagne de votation pour l'abrogation du service militaire. Avec plus de 73 % de voix contre, le résultat est sans équivoque, bien que même quelques représentants bourgeois et libéraux aient affiché une certaine compréhension pour l'initiative, comme le Fribourgeois Reiner Eichenberger, professeur d'économie, qui pense que l'obligation générale de servir a de moins en moins de sens militairement et économiquement parlant – l'armée ayant fortement réduit ses effectifs ces dernières années – et juge que la milice de volontaires est une «idée ultralibérale».

Chez les Suisses de l'étranger, le taux de non est inférieur de 9 % à la moyenne suisse. C'est ce que révèle le dépouillement des neuf cantons comptabilisant séparément les votes de l'étranger.

Les adversaires de l'initiative ont défendu avant tout l'argument selon lequel la suppression du service militaire remettrait en cause la sécurité du pays. En cas de catastrophes naturelles et anthropiques, une intervention rapide d'un grand nombre de soldats est décisive. En outre, le système de milice est profondément ancré dans toutes les couches de la société suisse. Le service militaire permet de tirer profit de manière optimale des compétences civiles des membres de l'armée.

La campagne de votation a été très molle. De toute évidence, l'armée est observée avec plus de retenue. Même si les questions à son sujet ne sont plus abordées avec autant d'émotion qu'avant, le résultat de la votation montre que les forces armées, l'obligation de servir et l'esprit de milice sont encore très présents en Suisse. En outre, le «Groupe pour une Suisse sans armée» se fait en quelque sorte obstacle à lui-même: avec son nom programmatique, il n'est pas perçu comme une organisation de politique de sécurité crédible, y compris par beaucoup de personnes partageant certaines de ses idées. Un argument en particulier, défendant l'obligation générale de servir et selon lequel une armée de volontaires pourrait attirer trop d'aventuriers, de «Rambos» et d'extrémistes de droite, a d'ailleurs reçu un bon écho dans de nombreux cercles de gauche.

Oui à la loi sur les épidémies et aux shops des stations-service

La nouvelle loi sur les épidémies a été approuvée à 60 %. Elle clarifie les compétences de la Confédération et des cantons et offre une meilleure protection contre les maladies transmissibles. Les milieux antivaccination avaient déposé un référendum contre. Le référendum demandé par les adversaires de la libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service a aussi échoué. Avec 56 % de oui, la loi sur le travail a été modifiée en conséquence. Les shops des stations-service des autoroutes pourront désormais proposer l'intégralité de leurs produits toute la nuit.

AUTRES VOTATIONS DU 24 NOVEMBRE 2013

Décharger les familles et taxer les conducteurs

La «famille» a bonne réputation. Ce noyau de la société est considéré comme un havre de sécurité et d'harmonie, souvent menacé, mais toujours digne de protection. Rien d'étonnant à ce que la politique lui accorde actuellement une attention particulière. Un article visant à favoriser la conciliation entre vie professionnelle et familiale a certes échoué en mars dernier en raison du refus d'une majorité de cantons, mais le peuple sera amené à se prononcer sur une véritable avalanche d'initiatives pour les familles, de différents partis. La première, l'initiative pour la famille de l'Union démocratique du centre (UDC), sera soumise au vote le 24 novembre.

Actuellement, l'harmonie familiale n'est pas très perceptible en politique, où se manifeste plutôt une vive confrontation sur des représentations fort divergentes de la politique sociale: quelle doit être la part de responsabilité individuelle et la part d'État dans la garde des enfants? Qui doit être prioritaire pour une place en crèche? La politique doit-elle favoriser directement ou indirectement l'activité des femmes?

Ces questions sont au cœur de l'initiative de l'UDC «Déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants» qui vise à ancrer dans la Constitution une déduction fiscale pour les parents gardant eux-mêmes leurs enfants au moins égale à celle des parents confiant leurs enfants à une institution. Depuis 2011, les frais de garde par des tiers sont déductibles des impôts. L'UDC souhaite que les familles gardant elles-mêmes leurs enfants ne soient pas discriminées et que toutes les familles avec enfants bénéficient d'un allégement fiscal et puissent décider réellement librement de l'éducation de leurs enfants.

Les opposants jugent que cette initiative enfreint le principe d'imposition selon la capacité contributive parce qu'elle défavorise financièrement les foyers faisant garder leurs enfants à l'extérieur – souvent par obligation. Ils dénoncent aussi le modèle de l'UDC favorisant via la fiscalité un schéma traditionnel de la famille – le père au travail et la mère à la maison, ainsi qu'un risque élevé de pertes fiscales.

Augmentation de la vignette autoroutière

Le 24 novembre, les électeurs se prononceront aussi sur l'augmentation de la vignette de 40 à 100 francs. Un comité de partis bourgeois a déposé une demande de référendum contre l'arrêté fédéral, s'opposant ainsi «à la multiplication des taxes, frais et impôts pesant sur le transport motorisé privé». Même l'association de gauche Transports et environnement (ATE) est contre car le gain financier sera utilisé uniquement pour construire des routes nationales, ce qui va à l'encontre de l'objectif d'une mobilité plus écologique. Le Conseil fédéral et le Parlement justifient l'augmentation par les moyens requis pour exploiter, entretenir et aménager le réseau routier national. La prix de la vignette n'a pas augmenté depuis 20 ans et n'a jamais été adapté à l'inflation.